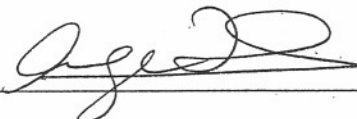


Ressources
naturelles,
Faune et Parcs

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2005-06-13 à 14:28 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Montréal
sous le numéro 12 406 360.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation : Avis
Forme : Sous seing privé
Nature générale : Avis de contamination
Nom des parties : Requérant

DEMIX AGRÉGATS-DIVISION DE
CIMENT ST-LAURENT

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
DE MONTRÉAL**

Montréal, ce 10^{ième} jour du mois de juin de l'an deux mille cinq (2005)

COMPARAÎT :

**DEMIX AGRÉGATS-DIVISION DE
CIMENT ST-LAURENT**, personne morale légalement constituée, ayant son siège social situé au 1945 boul. Graham, Ville Mont-Royal Québec, agissant aux présentes et représentée par Catherine Goyer, dûment autorisée par une résolution du conseil d'administration du 4 mai 2005;

(ci après le «Comparant»)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Le lot 2402139 du cadastre officiel du Québec, et
- 1.2 portant l'adresse civique 11 175, boulevard Métropolitain Est, Montréal-Est Québec H1B 1A4 (ci-après «l'Immeuble»)

**2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET
PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS**

La ville de Montréal est propriétaire de l'Immeuble et son adresse est 12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal (Québec) H1C 1V3.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Montréal-Est, et les utilisations suivantes sont autorisées sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité est industriel.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation «Évaluation environnementale de site Phase II et suivi environnemental du démantèlement des équipements pétroliers. Propriété située au 11 175 boul. Métropolitain Est, Montréal-Est, Québec» (Rapport 451015-100-HG-0001-00, LVM Fondatec, Juin 2004), contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

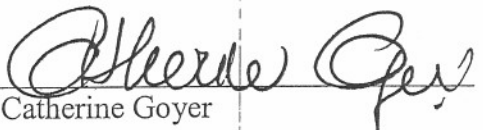
Ce résumé est attesté par Claude Marcotte en date du 25 mai 2005, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT À SIGNÉ

Signature du Comparant :

Par : 
Catherine Goyer

Longueuil, le 10 juin 2005
Lieu et date

ATTESTATION

Je, soussignée, Lise Goulet atteste que :

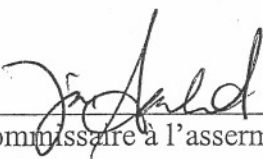

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant**;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant**;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Longueuil, province de Québec, ce 10^{ième} jour de l'an deux mille cinq (2005).

Nom : Lise Goulet

Qualité : Commissaire à l'assermentation

Adresse : 435, Trans-Canada Longueuil (Québec)


Commissaire à l'assermentation 

FORMULAIRE D'ATTESTATION

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 11175 boul. Métropolitain est, Montréal Est	
N ^{os} de lots : Lot 2402139	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 5053800 m N Longitude : 301760 m E
Nom du cadastre : Cadastre du Québec	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	
Nom :	
Nom de l'entreprise : Ville de Montréal	
Adresse : 12001 boul. Maurice-Duplessis Montréal	Code postal : H1C 1V3
N ^o de téléphone : 514-280-4452	N ^o de télécopieur : 514-280-4445
3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ	
Titre : Résumé : Évaluation environnementale de site Phase II et suivi environnemental des travaux de démantèlement des équipements pétroliers : Propriété située au 11175, boulevard Métropolitain Est, à Montréal-Est, Québec	
Firme : LVM Fondatec inc.	
Auteur : Frédéric Girard, Claude Marcotte	Date : Mai 2005

Après vérification, j'atteste que le résumé est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère de l'Environnement du Québec.

CLAUDE MARCOTTE

Nom de l'expert (en lettres moulées)

Claude Marcotte

Signature de l'expert

122

Numéro d'identification
de l'expert

25 mai 2005

Date

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Évaluation environnementale de site Phase II et suivi environnemental des travaux de démantèlement des équipements pétroliers.

Propriété située au 11 175, boulevard Métropolitain Est, Montréal-Est, Québec

Auteur : Frédéric Girard, Dessau-Soprin Inc.

Date : Juin 2004

Le site, compris à l'intérieur d'une propriété plus vaste (340 000 m²) où était exploitée une carrière, possède une superficie de 70 000 m² et occupe une partie des lots 2402139 du cadastre du Québec. Le site s'insère dans un secteur à vocation industrielle.

Le site faisant l'objet de l'étude est compris entre l'ancienne carrière exploitée par Demix Agrégats (au nord) et la voie de service du boulevard Métropolitain Est (au sud), par l'avenue Broadway à l'ouest et une propriété industrielle à l'est. Un garage d'entretien d'équipement lourd ainsi qu'un poste de distribution de carburant ont été en opération sur le site depuis le début des années 1960, date à laquelle l'exploitation de la carrière a débuté. Le poste de distribution de carburant a été démantelé au mois d'avril 2004. On y retrouvait alors un réservoir souterrain de diesel d'une capacité d'environ 22 750 litres ainsi qu'un îlot de pompes distributrices. L'exploitation de la carrière pour l'agrégat est terminée et l'enfouissement des cendres d'incinération de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Montréal y est effectué depuis 1985.

Les travaux de caractérisation de 2004 comprenaient la réalisation de neuf forages, neuf puits d'observation de l'eau souterraine et de 15 tranchées. Le programme analytique a consisté en l'analyse des BTEX, HAP et HPC_{10-C₅₀} ainsi que des métaux dans quelques cas dans les sols et l'eau souterraine. Des concentrations en HAP et HPC_{10-C₅₀} ont dépassé les normes applicables pour les sols, soit celles de l'Annexe II du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT). Un volume approximatif de 340 m³ de sols non conformes serait présent sur la propriété. L'eau souterraine ne respecte le critère d'usage «résurgence dans une eau de surface ou infiltration dans les égouts» de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*.

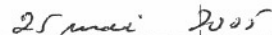
La couverture de dépôts non consolidés est très mince sur le site à l'étude, soit généralement de l'ordre de un mètre d'épaisseur et moins sauf à l'extrémité sud-est du terrain où elle atteint environ 4 m. L'eau souterraine a été retrouvée à des profondeurs comprises entre 0,51 et 2,55 m sous la surface du terrain et se situe essentiellement au sommet de l'unité de roc qui est fracturé.

Aucune installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine n'est présente dans un rayon de 1 km et le cours d'eau le plus proche du site (Rivière des Prairies) est situé à environ 3000 m au nord du site. Toutefois, le réseau d'égout installé sur le site est considéré comme récepteur potentiel de l'eau souterraine. Aucune phase libre n'a été observée dans les puits aménagés sur le site. Toutefois, étant donné le contexte hydrogéologique et la qualité de l'eau souterraine définis dans le cadre de cette étude, il appert que la qualité de l'eau souterraine du site a un impact réel, tel que défini par la *Politique* du MDDEP, sur le récepteur potentiel que représente le réseau d'égout municipal.

Claude Marcotte
Nom de l'expert

122
Numéro d'identification de l'expert





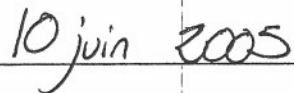
Signature de l'expert

Date



Comparant dûment autorisé
du propriétaire





Signature du comparant

Date